

Evitons de culpabiliser le pauvre : Pour une autre Afrique



Yves Ekoué Amaïzo

Directeur du groupe de réflexion, d'action et d'influence « Afrology »
Economiste à l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).
Il s'exprime ici à titre personnel.

La pauvreté se caractérise par une réelle ou parfois apparente, privation matérielle, culturelle, politique et sociale du minimum vital permettant à un groupe humain de se stabiliser, d'espérer et d'organiser dignement son futur en toute indépendance. Elle se conjugue avec plusieurs registres. Elle peut être individuelle, collective et s'appliquer à des personnes physiques ou morales. La pauvreté est la conséquence d'une gouvernance mondiale qui s'organise localement avec des acteurs liés par un réseau fondé sur les non-dits de la capacité d'influence. Remettre en cause la légitimité et l'autorité de la pensée dominante devient alors difficile sauf si des contre-pouvoirs s'organisent collectivement en s'appuyant sur les échecs et les injustices criardes occasionnés en partie par ces mêmes politiques dominantes sur le terrain.

1. Amérique latine réfractaire aux politiques économiques dominantes

Il suffit pour cela d'analyser la démarche en cours en Amérique latine où un front anti-libéral est en train de prendre forme non pas nécessairement contre les tenants du libéralisme, mais plus par rejet des conséquences des politiques libérales appliquées sans nuances et qui ont conduit à l'augmentation des inégalités et une accentuation de la pauvreté. S'agit-il d'une rébellion de l'Amérique latine¹ ? Peut-être ! En réalité, il s'agit d'une prise de conscience qui se diffuse au niveau des couches populaires. Face aux soutiens à des dictateurs, aux épurations par la répression des opposants aux régimes militaires, l'impossible dialogue historique entre Cuba et les Etats-Unis pour ne citer que ces quelques points saillants de la rupture entre le modèle dominant et les nouveaux dirigeants d'Amérique latine et Caraïbes, certaines populations laissées pour compte ont parfois choisi de rejoindre des mouvements dits « révolutionnaires » pour améliorer leur quotidien. Ce mépris du pauvre ne pouvait pas

se faire sans la complicité, voire parfois le soutien actif des tenants des positions dominantes qui influencent directement la structuration de l'ordre mondial...

Face à cela et avec des églises dites du « renouveau » qui n'arrivent pas toujours à offrir le paradis sur terre tout en prélevant soigneusement une dîme aux enchères, les solutions à la pauvreté ne peuvent se limiter pour beaucoup à la période paradisiaque et éphémère du carnaval. En réalité, des représentants des populations, paysan, intellectuel, membre de la Diaspora, militaire ou syndicaliste, conscients des enjeux, ont choisi de défendre le pauvre en misant sur une démocratie plus participative. Ils ont choisi de structurer l'essentiel de leur mode de gouvernance sur le transfert des fruits de la croissance économique vers les pauvres et les couches défavorisées, ce que le peuple ne fait que demander depuis belle lurette, mais que des dirigeants, de tous bords, feignaient d'entendre. Souvent ces revendications légitimes furent rapidement « re-emballées » sous forme de promesses électorales réalisables dans un futur lointain où certains médias politiquement corrects acceptent de se faire grassement payer pour entretenir le quiproquo.

Pourtant, une certaine résistance constructive s'est subtilement et discrètement diffusée en cercles concentriques auprès des populations. Restant de plus en plus à l'écoute de leur population, de nombreux dirigeants latino-américains ont adopté comme priorité une forme de gouvernance fondée sur la satisfaction des besoins essentiels des pauvres, des laissés pour compte et des exclus. Le Brésil et le Venezuela sont les émanations les plus représentatives de la volonté de s'approprier les ressources et les capacités nationales et d'en faire profiter directement les pauvres ou les exclus, Il s'agit là véritablement d'une démocratie représentative en action au service des pauvres. Ces exemples méritent de faire tâche d'huile en Afrique.

2. Pas d'avenir pour le NEPAD sans réviser les théories excluant les pauvres ?

La priorité des entreprises ne peut plus, ni ne doit exclusivement reposer sur le profit des actionnaires comme finalité quand on cherche à organiser la cohésion sociale dans un pays pauvre. Cette priorité d'une structure qui génère du profit « financier » doit se doubler d'une recherche de « profit pour la collectivité » en prenant en compte les externalités positives ou négatives occasionnées par la modification sur l'environnement de l'entreprise. Ce nouveau paradigme comprend la notion de « responsabilité sociale de l'entreprise » où les coûts additionnels directs ou indirects liés à une intégration harmonieuse de l'entreprise dans son environnement socio-écologique doivent pouvoir être incorporés « volontairement » comme dépenses dans la comptabilité des entreprises.

Sans d'ailleurs empêcher le profit de l'actionnaire de perdurer, les nouvelles priorités de nombreux dirigeants d'Amérique latine et des Caraïbes se résument de plus en plus souvent sans hypocrisie, à la création d'emplois, à la maîtrise des capacités productives à des fins de solidarité et de redistribution. Il s'agit, entre autres, d'assurer une meilleure intégration sociale, une sécurité alimentaire et une préservation de l'environnement. Bref, des arbitrages politiques et une gouvernance nationale et régionale sont en train de replacer le pauvre au centre d'un système de sécurité humaine et de la construction pérenne d'une « paix durable » dans leurs pays respectifs.

Dès lors que le mieux-être du pauvre devient une finalité, les effets se font sentir sur les migrations. Les pays d'Amérique latine où droits humains, paix, démocratie et croissance économique vont de paire, voient leur Diaspora repenser son avenir en intégrant le retour et la création de richesses dans le pays d'origine comme partie indissociable de leur futur proche. Les transferts de fonds de la Diaspora vers les pays d'origine augmentent, ceci d'autant plus que la pauvreté est grande dans le pays. Haïti est un exemple typique où les fonds transférés par la Diaspora dépasse de loin les autres ressources non génératrices d'endettement : 876 millions de \$US en 2004 contre 208 millions de \$US d'aide publique au développement². Il faut s'étonner que jusque là, cet effet mécanique sur la réduction de l'immigration n'ait pas trop effleuré l'esprit des dirigeants adeptes des méthodes répressives, voire punitives, envers les immigrés alors que le phénomène migratoire résulte fondamentalement des contradictions d'un système de libre-échange qui supprime ou bloque l'émergence des capacités productives compétitives dans les pays pauvres, pays d'origine d'une grande majorité d'immigrés allant vers les pays du nord.

Combien de pays, de régions africaines ont eu la présence d'esprit d'intégrer cela dans leur politique ? Au contraire, on a vu au cours de 2006 des concepts ségrégationnistes émerger comme l'ivoirité, la congolité ou leur variante nationaliste favorisant la bouc-émisserisation et la victimisation du non-national de « souche » continuer à se diffuser insidieusement. Il suffit pourtant de refaire l'analyse dans le cadre d'une impossible création de capacités productives et de distribution équitable des fruits de la croissance économique en Afrique pour chercher les solutions ailleurs.

En fait, la plupart des pays africains ont intégré sur papier la pauvreté. Les programmes de réduction de la pauvreté, savamment structurés par les institutions de Bretton Woods sont légions en Afrique. Mais la réalité est tout autre. Plus de la moitié des dirigeants africains sur le continent refusent d'adhérer au mécanisme d'évaluation des pairs du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) où il est fondamentalement question de faire de la renaissance africaine, une rupture avec des modèles prônant l'usurpation ou la neutralisation des capacités productives africaines. Moins du quart des pays africains mettent réellement en pratique les objectifs de réduction de la pauvreté à l'horizon 2015 proposés par les Nations Unies et qu'ils ont religieusement accepté. Malheureusement, les fondements théoriques qui ont conduit à la signature du NEPAD lui-même n'ont pas remis en cause les dysfonctionnements et les effets collatéraux désastreux du système dominant sur les pauvres et la pauvreté en Afrique. Le NEPAD se trouve donc en contradiction avec lui-même et se doit de corriger ses fondements théoriques et méthodologiques en référence à ce qui se fait en Amérique latine ou en Chine.

Il faut donc bien repenser un nouvel avenir du NEPAD. Pour ce faire, il faut refonder le NEPAD avec les représentants des sociétés civiles et des personnalités ayant une légitimité auprès des pauvres et des exclus. En effet, tout programme pour la jeunesse africaine ne pourra pas se faire en refusant de parler à ceux-là même qui partagent la vie de ceux qui souffrent des excès des politiques dominantes et des dirigeants qui méprisent le pauvre. Plus de 44% de la population en 2004 de l'Afrique subsaharienne sont composés de jeunes africains (0-14 ans)³ et plus des trois quarts d'entre eux risquent de souffrir des arbitrages des

dirigeants africains si les politiques, tant de ceux qui sont au pouvoir que des partis dits d'opposition, ne prennent pas en compte le besoin de remettre comme priorité, l'emploi, le pauvre et l'exclu dans les programmes des gouvernements africains.

3. Le pauvre au centre de la sécurité humaine

En Amérique latine et Caraïbes, il est question en fait d'organiser une forme d'intégration qui permet aux acteurs de prendre conscience de l'importance et la maîtrise des capacités productives comme source principale de création et de circulation de la richesse. Ainsi sans éducation, sans accès à la connaissance et au crédit, et en l'absence d'une prise de conscience collective, une grande partie des acteurs politiques et économiques globaux et locaux ne prête que peu d'attention au pauvre en tant qu'individu, en tant qu'entreprise, en tant qu'institution, en tant qu'agglomération, en tant que pays, région ou continent...

Ces mêmes acteurs semblent ne se rappeler du pauvre que lorsque ce dernier, en tant que potentiel électeur, pourrait ne pas les « choisir » comme gouvernant... Mais les promesses électorales sont là pour déjouer la manœuvre et « les promesses n'engagent que ceux qui y croient ». Pour ce qui est de l'Afrique, encore faut-il que les élections se déroulent en toute transparence, en toute sécurité et que les résultats correspondent à ce que les populations, dont une grande majorité pauvre, ont effectivement choisi. Sur ce plan aussi, l'Amérique latine et Caraïbes semblent avoir fait de plus grand progrès et les fraudes électorales ne sont pas aussi criardes qu'en Afrique où la communauté internationale finit par intégrer dans son approche le fait que la démocratie africaine s'accompagne de fraudes massives apparemment de plus en plus acceptables, compte tenu d'autres enjeux se jouant sur les interférences dans le jeu de trocs que se livrent les puissants au niveau des pré-carrés et des zones d'influence en Afrique. Cette approche reste fondamentalement risquée pour les pays où le pouvoir réel est aux mains de militaires anti-démocrates... Anti signifiant ici, non pas contre mais adepte de l'imitation, en l'occurrence celle de la démocratie.

Ces différents niveaux de caractérisation de la pauvreté font passer sous silence une réelle paupérisation ciblée qui tend donc à marginaliser à l'intérieur des espaces géographiques, des individus comme des entités morales, au point de faire d'eux, les victimes et les responsables d'un système de production et de commercialisation dominant. Ce système repose en fait sur un dogme que constitue des « espaces tampons » servant de variables d'ajustement pour les économies économiquement performantes. L'Afrique et ses dirigeants doivent s'organiser pour sortir de ce dilemme, bien plus insidieux que la postcolonie. Sa mise en cause peut parfois même conduire à une gouvernance mondiale qui accepte les guerres de basses tensions confinées géographiquement et permettant au système de perdurer comme des « variables d'ajustements » où se font le commerce des armes et des mines anti-personnelles tuant encore un nombre incalculable de pauvres. De là à penser aux tests en grandeur nature de nouveaux médicaments sur les pauvres, il n'y a qu'un pas qu'il ne faut pas franchir, y compris en Afrique du sud.

4. Vers un autre Etat africain : une solidarité nouvelle autour du pauvre

Il appartient à l'Etat contemporain et les structures qui le soutiennent de stopper le processus de paupérisation doublée d'inégalité et de marginalisation ciblée s'il veut éviter l'éclatement prévisible de rebellions et de contestations à tous les niveaux. Le durcissement de certaines oppositions africaines, le retour en arrière caractérisé par les coupures intempestives de l'électricité dans plusieurs grandes capitales africaines alors qu'entre autres, les services publics de l'électricité et de l'eau sont aux mains d'étrangers posent le problème de la volonté de fournir de l'énergie aux populations et aux sociétés pour développer les capacités productives. Ainsi, il appartient aux Africains eux-mêmes de cesser de se plaindre sur leur sort à l'instar des populations d'Amérique latine et de se concentrer sur la maîtrise des outils de la création de la richesse qui va de pair avec le choix des dirigeants, épris d'éthique et de solidarité, prêts à relever le défi de la création de la richesse et non celle de la réduction de la pauvreté. En réalité, il s'agit pour le pauvre aussi d'accepter de ne pas verser dans la petite corruption qui rend floue les frontières entre l'éthique et le besoin d'assurer sa survie quotidienne sur le plan alimentaire. Un véritable défi !

C'est bien la richesse créée et répartie intelligemment qui permet la réduction de la pauvreté et non l'inverse. Il faut aussi que le slogan, selon lequel les Africains doivent résoudre eux-mêmes leur problème, ne se limite à pas à donner un chèque en blanc à des régimes ou personnalités épris de « dictature » et qui se réjouissent d'avance de pouvoir « résoudre eux-mêmes leur problème avec leur opposant ». Ils présentent souvent un visage angélique pour mieux mystifier les foules trop occupées à satisfaire leur besoin alimentaire au point de passer par pertes et profits les droits humains, l'impunité, la justice, la liberté, la démocratie, etc.

Il va de soi qu'une approche nouvelle basée sur l'économie de l'interdépendance, et non plus sur celle de la dépendance et de la vassalisation, devient indispensable. Cela suppose une refondation démocratique où les acteurs laissés pour compte devront nécessairement être écoutés, sans avoir un fusil sur la tempe ou subir des menaces personnelles contre leur famille et plus prosaïquement, la menace de leur faire perdre leur emploi. Avec une volonté de promouvoir une économie de proximité⁴ où le co-développement est synonyme de respect mutuel, il devient possible d'entrepercevoir une lueur d'espérance et une volonté réelle de créer des biens publics globaux africains et des infrastructures de bien-être demandées par les populations pour satisfaire en priorité leur besoin collectif. Car c'est là que le bât blesse car très peu sont-ils à vouloir créer et maintenir les biens publics sans nécessairement y voir là une source d'enrichissement rapide qui ne se fait pas sans une certaine complicité technique et efficace d'ailleurs.

L'engouement pour les infrastructures comme en témoigne la présence de plus de 41 chefs d'Etat et de gouvernement en Chine ne peut se limiter à faire, avec plus de 80 % des moyens chinois y compris le personnel, les équipements et parfois la matière première non locale, uniquement des stades de football, des palais présidentiels ou encore des routes dont le service de maintenance est laissé à un ministère africain sans moyens financiers... Pourquoi est-ce que les dirigeants chinois et africains n'ont pas pensé de choisir aussi un bien collectif africain ? Un hôpital régional ne ferait certainement pas de mal à personne ! Au lieu de cela, il semble qu'une grande salle de conférence pour le continent ait été « choisie » comme projet, « certainement » au service des pauvres. Oui, il faut une refondation

démocratique pour l'Afrique et elle ne peut être laissée à ceux qui croient que le fait de gagner des élections démocratiques, avec ou sans usurpation, leur permet de s'adjuger automatiquement le droit inaliénable de décider au lieu et place du peuple, et plus particulièrement du pauvre, considéré comme quantité négligeable et sans capacité de nuisance. En ne respectant pas cette règle simple en périphérie des pays riches, ces derniers se retrouvent à cumuler les tensions imprévisibles sur le continent africain. Les revendications demeurent les mêmes qu'en Amérique latine.

Les relations entre l'aide au développement et l'amélioration du bien-être du pauvre et des laissés pour compte devront faire l'objet d'un nouveau critère de mesure où le pauvre puisse trouver une corrélation entre le chiffre statistique qui dit généralement que tout va mieux et la vie dans le village. Lorsqu'il est recommandé à un pauvre d'acheter une moustiquaire imprégnée en s'endettant et de trouver le crochet sur lequel il devra faire pendre cette moustiquaire ou encore de s'organiser en association pour acheter collectivement la moustiquaire fabriquée ailleurs et contenant parfois du pyrèthre nocif pour l'être humain, on peut se demander s'il est vraiment question de lutter contre les moustiques ou tout simplement de vendre des moustiquaires, qui au passage aurait pu être produites avec le coton africain « déloyalement » concurrencé par certains pays du nord. Non, l'Afrique n'est pas un tonneau sans fond. Plus des trois quarts des aides retournent aux pays donateurs sous la forme d'expertises, d'équipement et de projets glosant sur le développement des capacités productives et commerciales sans jamais véritablement se donner les moyens de la véritable mise en œuvre, laquelle suppose d'ailleurs d'y intégrer la maintenance. Voilà en fait le vrai défi !

Comment retrouver la confiance entre le riche et le pauvre car des pauvres, il en existe au nord et les Africains devraient se demander pourquoi un dirigeant du nord devrait d'abord envoyer une partie des impôts payés par les contribuables du nord pour satisfaire des pauvres du sud si le système économique dominant considère comme allant de soi un certain volant stable de chômeurs de longue durée que l'on cherche d'ailleurs à culpabiliser⁵.

5. Emploi et capacité productive neutralisée

L'emploi devient alors le nœud du problème car une capacité productive qui fonctionne bien devrait permettre de créer des emplois décents. Une gouvernance qui fonctionne bien devrait permettre que ces emplois soient valorisants et qu'au gré du progrès, ces emplois soient détruits pour être reconvertis dans des emplois mieux qualifiés. Il est donc normal que des entreprises se créent et se ferment pourvu qu'un certain équilibre se réalise entre le nombre d'emplois détruits et ceux créés. Malheureusement, cette logique n'est pas souvent bien comprise en Afrique.

Plusieurs gouvernements s'arc-boutent sur le besoin de bloquer les emplois existant (souvent des vrais faux emplois dans les entreprises publiques en quasi-faillite) en oubliant d'intégrer la composante stratégique de création-destruction inhérente à tout progrès. D'autres avec le cynisme selon lequel certains les dépeignent, n'hésitent pas à tout brader pourvu que leurs comptes en banque personnels soient bien remplis, sur le dos du pauvre bien sûr. Dans les deux cas de figures, plusieurs dirigeants africains et de nombreux

donateurs d'aide publique au développement, malgré les belles intentions, se sont spécialisés dans l'art d'ignorer superbement les pauvres⁶. Ce sport national, que dis-je, continental, se pratique collectivement et tend à faire oublier les énormes privilèges et avantages régaliens que se sont octroyés ceux qui arrivent à s'accaparer une parcelle du pouvoir. Les roitelets ne sont pas simplement des dirigeants africains. Ce sont très souvent des personnes de « tous les jours » qui détiennent la clé d'un pouvoir, fusse-t-il minime.

Cette manière de voir permet alors de développer un système de clientélisme favorisant la patrimonialisation de l'Etat et un goût nouveau pour les délices de l'usurpation du travail des autres, soit en ne rémunérant pas à sa juste valeur la force du travail, du capital ou de la matière première, soit tout simplement en « oubliant » de réinvestir les ponctions de richesses prélevées à partir des matières premières africaines dans les infrastructures de bien-être au service de la population tout entière, les pauvres en priorité. Les nouveaux rapports entre les dirigeants africains et la Chine semblent présager du renouvellement des erreurs passées. Les nouveaux rapports entre l'Afrique et l'Asie ou l'Amérique latine ne peuvent se limiter à offrir sans contrepartie les ressources minérales au plus offrant ou à ceux qui posent le moins de conditionnalités. La contrepartie doit nécessairement se traduire par des engagements à favoriser la création de capacités productives jusqu'alors neutralisées afin de favoriser une approche systémique de la création et de la destruction d'emplois décents. Cela ne doit pas se faire aux dépens d'une solidarité dans les fruits de la croissance.

6. Insécurité économique et précarisation de l'emploi décent en Afrique

Pour revenir à l'emploi, on assiste de nouveau à une nouvelle forme d'ajustement de tout le continent africain. Non seulement, ce continent sert de variable d'ajustement pour les pays riches pour les ressources du sol et du sous-sol, mais il sert aussi comme variable d'ajustement pour déverser une partie des poubelles occidentales en Afrique contre monnaies sonnantes et trébuchantes. Dans ce contexte, le silence est d'or. L'emploi est alors structuré comme une sorte de précarisation généralisée sauf si l'on fait allégeance au pouvoir dominant ou en place. Une sorte de dualité du marché du travail se fait jour entre l'informel et le formel, les bien-payés et les sous-payés, les contrats à durée indéterminée et les contrats précaires à durée déterminée... Il va de soi que s'il devient rémunérateur d'enterrer des poubelles occidentales dangereuses pour la santé publique dans un pays, il se trouvera toute une chaîne d'individus peu regardants pour s'adonner à ce genre d'emploi de courte durée mais renouvelable. Comment alors trouver les vrais donneurs d'ordre ? Sont-ils réellement en Afrique ? Les déchets ne retournent-ils pas pour être détruits dans le pays d'origine, indépendamment de la nationalité du bateau transporteur ? Bref, l'insécurité économique permet aussi à ces genres d'emplois de se développer en Afrique.

On parle même maintenant de « contrat à durée incertaine » notamment dans certaines zones franches africaines où le droit du travail est aussi connu que la langue que parlent les habitants de Mars ou de Jupiter. Le système d'assistance en cas de perte d'emplois étant plus que rudimentaire en Afrique, il faut se rendre à l'évidence que les pauvres africains privés d'emplois sont donc bien les « dindons de la farce » sur un marché du travail où règnent la loi du silence et de l'allégeance dès lors que l'on souhaite faire un travail décent pour une durée illimitée. Le chômage volontaire n'existe pas puisque les subsides de l'Etat ne sont pas

là pour pourvoir au minimum, ceci sur la base d'un système d'assurance-chômage. Il faut d'ailleurs s'alarmer sur de la hausse sur le plan mondial de plus de 15% du taux de chômage des jeunes des 15-24 ans en dix ans alors qu'en Afrique subsaharienne, ce taux a atteint 34%⁷. Le système d'accumulation sans fin de certains petits patrons d'entreprises, le droit inaliénable de l'actionnaire sur celui de l'ensemble de la communauté et du salarié ne doivent plus faire l'objet d'un silence condescendant où les dégâts sur l'environnement et la santé publique des Africains sont considérés comme « acceptables » parce que ce sont des pauvres... Certains vont jusqu'à affirmer que le coût d'opportunité des pauvres est nul. Autrement dit, les « effacer » ne changerait rien aux conditions économiques... On approche des limites de la rationalité économique pour entrer dans celle de l'irrationalité sociale.

L'insécurité économique devrait être rapidement érigée comme une arme de destruction massive. La Chine l'a bien compris en oubliant d'être communiste. Ce pays rappelle que même un Etat conservateur, nationaliste et dirigiste fondant son pouvoir sur l'autoritarisme et la défense des intérêts supérieurs des pauvres peut trouver la voie royale permettant de garantir une stabilité sociale et le rehaussement rapide du mieux-être de plus de 1,3 milliards de chinois et chinoises. Les fruits de la croissance chinoise sont quasi automatiquement investis dans la santé, l'éducation et de plus en plus dans la protection de l'environnement. Cela s'est fait aux dépens de la démocratie et des droits de l'homme et des enfants, mais des progrès sont percevables sur ces derniers points.

Mais fondamentalement, le moteur de cette croissance reste le fantastique développement des capacités productives et commerciales qui a fait de la Chine, l'atelier industriel mondial qui se refuse à transférer une partie de cette capacité productive vers l'Afrique... Normal, me direz-vous ! Plusieurs dirigeants africains n'en n'ont pas fait la demande... D'autres oublient d'inscrire cette demande dans les contrats de ventes de matière premières en pensant que ces non-dits seront automatiquement pris en compte par les contractants. En réalité, les contrats africains comportent souvent un vide juridique sur les sujets touchant à la transformation locale de la valeur ajoutée avec des créations d'emplois en Afrique et pour des Africains ; est-ce qu'il ne s'agit pas là sur le plan de la responsabilité sociale des Etats et donc des entreprises publiques chinoises, car elles relèvent pour la plupart du domaine public, de signature de contrats léonins sur les matières premières ? Certains n'ont tout simplement pas conscience de la situation, faisant confiance naïvement au fait que le gouvernement chinois se refuse à poser des conditionnalités draconiennes à l'instar de celles posées par les pays occidentaux. D'autres responsables africains enfin s'en fichent éperdument... Pauvre des pauvres !

7. Le pauvre : victime et bouc émissaire

Le pauvre et les sans-voix sont la victime toute trouvée pour justifier les mutations fondamentales du droit à l'emploi et l'érection de la capacité productive africaine. Les réformes structurelles qui ont neutralisé la feuille de route africaine contenue dans le plan de Lagos de 1980, jamais réellement mis en œuvre, risquent à nouveau de bloquer l'émergence d'un marché du travail en Africain. Les autorités chinoises, en référence à leur approche gagnant-gagnant et de renouveau de la responsabilité sociale de l'entreprise, ne doivent plus signer des accords permettant des accès aux matières premières africaines sans libeller

clairement la contrepartie en termes d'infrastructure et de capacités productives transférées avec l'utilisation d'intrants et de capital humain africain.

A défaut, à force d'organiser une société sur la baisse régulière des salaires et la précarisation de l'emploi, voire de l'absence d'emplois décentés, l'Afrique risque simplement d'être incapable de relever le défi de la mise à niveau des compétences locales pour faire face à la concurrence mondiale et au système nouveau de segmentation de la production mondiale. Les actions tenant plus de la bonne conscience ici et là ne suffisent plus pour obtenir des résultats sur le terrain.

Les Nations Unies ne devraient pas être oubliées dans ce jeu où les blocages des réalisations concrètes sont plus l'œuvre des Etats membres qui refusent de donner les moyens à cette institution. En limitant les moyens, les Etats-membres prolongent régulièrement les délais de résolution des problèmes. Il convient donc d'être fair-play avec le bilan du Secrétaire général sortant, qui finalement n'a pas manqué de mettre en œuvre ce qui été consensuellement adopté par les Etats-membres. A l'aube d'un nouvel élan des Nations Unies avec une « culture asiatique », il faut espérer que la démocratie, la paix, la croissance économique, l'emploi, les capacités productives et le respect du pauvre seront considérés comme une priorité des priorités. L'Union africaine l'a bien perçu en faisant de l'année 2007, une année de prise de conscience de l'importance de l'industrialisation comme facteur de réduction de la pauvreté en Afrique.

Pour une autre Afrique, évitons de culpabiliser le pauvre même si les responsabilités peuvent être partagées. Ils n'y sont pour rien dans la mondialisation et les règles de gouvernance édictées par des non-pauvres, bien influents. YEA

4 décembre 2006

<http://www.afrology.com>

¹ Manière de voir, n° 90, « Amérique Latine rebelle », décembre 2006 - janvier 2007.

² World Bank, World Development Indicators 2006, p. 352.

³ Ibid, p. 48.

⁴ Yves Ekoué Amaïzo, *De la dépendance à l'interdépendance. Mondialisation et marginalisation. Une chance pour l'Afrique*, collection « interdépendance africaine », éditions l'Harmattan, Paris, 1998.

⁵ Laurent Cordonnier, « Economistes en guerre contre les chômeurs », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2006, p. 1, 4 et 5.

⁶ John Kenneth Galbraith, « L'art d'ignorer les pauvres », in *Le Monde diplomatique*, octobre 2005.

⁷ Bureau International du Travail, *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes*, 2006.